Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 4 (1916)

Heft: 39

Artikel: De-ci, de-là...

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-251366

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

coussins et les broderies diverses mettaient leur note égayante. Citons aussi les beaux ouvrages en corne de Mlle M. Jaquemet, les délicieux « cloutés » de Mlle Mittendorf et les beaux dessins de concours, vignettes et ex-libris, de Mlle E. Billon.

Un enrichissement était apporté par l'envoi de Berne, sobre et puissant, riche en couleurs et plein de fermeté. Ces huiles, pastels et gravures retenaient l'attention, l'art des batiks se trouvait admirablement représenté, et ainsi, une fois de plus, Berne répondit : « présent » à l'appel de Genève.

Pour terminer, disons encore que la Société romande des Femmes peintres et sculpteurs fut fondée, à Lausanne, en 1902, à la suite du refus, réitéré pendant de longues années, de Messieurs les peintres et sculpteurs de recevoir des femmes dans leur Société.

Il y eut d'abord deux expositions, fort réussies, à Lausanne, aux printemps 1903 et 1906. En 1908, la Société romande des F. P. et Sc., se transforma et devint la « Société suisse » des F. P. et Sc., en s'augmentant des sections de Neuchâtel, de Berne et de Zurich. Une exposition générale eut lieu cette même année, au Bâtiment Electoral, à Genève, et une seconde au « Kunsthaus », à Zurich, en 1911, toutes deux avec achats pour les musées. En 1912, à l'Exposition nationale des Beaux-Arts, à Neuchâtel, la Société exposa comme groupe indépendant, et son meilleur succès fut, à Berne, en 1914, de voir une de ses sociétaires demandée à l'Exposition nationale comme membre du jury d'art décoratif. De temps à autre, la Société organise des expositions de sections, comme celle dont nous venons de parler, et qui a si bien réussi.

Ces démonstrations artistiques en temps de guerre étonnent peut-être, mais rappelons que dans la crise que nous traversons, les artistes sont parmi les plus éprouvés !

Au mois de mars 1916, la Société Suisse des Femmes peintres et sculpteurs ouvrira une exposition générale à Neuchâtel : souhaitons-lui bonne chance !

SYLVAINE.

De-ci, De-là...

Miss Sheepshanks, rédactrice de *Jus Suffragii*, nous prie d'informer nos lecteurs que l'expédition de tous les numéros de décembre et de quelques numéros de novembre de ce journal a été refusée par la poste anglaise. De là le grand retard dans la livraison, dont Miss Sheepshanks se fait excuser auprès de ses abonnés.

* * *

Dans notre dernier numéro, à propos du remplacement des hommes par les femmes dans plusieurs industries, nous estimions que ce cas ne s'était produit que rarement, en Suisse, au contraire de ce qui se passe dans les nations belligérantes. Voici pourtant que le *Métallurgiste* du 4 décembre nous apporte l'écho des préoccupations des maîtres ferblantiers, qui envisagent fort bien la possibilité de l'introduction de la main-d'œuvre féminine dans leur profession. En Allemagne, la question est sérieusement à l'étude, la forte majorité des ouvriers ferblantiers ayant quitté leur métier pour construire des automobiles, des dirigeables, des avions, ou pour fabriquer des munitions, travail pour lequel ils reçoivent un salaire beaucoup plus élevé que pour de pacifiques installations dans des bâtiments civils. Et les patrons ferblantiers suisses pensent avec raison que, s'il y a des femmes « ferblantières » en Allemagne, il ne se passera pas longtemps avant que l'on en voie aussi en Suisse, la demande de main-d'œuvre des nations belligérantes pour ce métier ayant sa répercussion chez nous.

Le *Métallurgiste* semble un peu effrayé par cette perspective. Non pas tant au point de vue de la concurrence féminine qu'à celui de la moralité des ateliers mixtes. Nous pourrons lui répondre qu'il y a bien d'autres métiers où l'on voit depuis longtemps hommes et femmes travailler côte à côte, sans qu'il en soit résulté des catastrophes! Quant aux capacités féminines dans ce métier, c'est une autre question. « Le travail sur les toits, dit-il, demande une mesure de présence d'esprit et d'adresse, à laquelle l'organisme féminin ne pourrait répondre que dans de rares cas. » Il y a cependant des femmes ascensionnistes qui s'accrochent à des pointes de rocher aussi bien que des hommes, sans avoir plus de vertige qu'eux. Puis, le travail de ferblanterie, et le *Métallurgiste* le reconnaît d'ailleurs, ne s'exécute pas uniquement sur les toits; mais il y a, paraît-il, des difficultés d'ordre technique à une division du travail qui permettrait à la femme de travailler à l'atelier exclusivement, étant donnée l'organisation actuelle de ces entreprises.

Nous ne sommes naturellement pas assez compétente pour discuter sur ce point; mais il nous a paru intéressant de noter qu'un journal professionnel était amené, par la force des choses, à envisager, lui aussi, un des problèmes féministes qui nous préoccupent.

* * *

Le suffrage féminin au Canada.

Un télégramme d'Edmonton (Canada) nous apprend que le gouvernement de la province d'Alberta adoptera à l'unanimité le suffrage égal entre les deux sexes dans la prochaine session législative. Cette déclaration est signée par le Hon. Arthur Sifton, premier-ministre de la province, ainsi que par le leader de l'opposition. Alberta sera la première des neuf provinces qui adoptera cette mesure. On croit que Saskatchewan et Manitoba suivront bientôt son exemple.

A travers les Sociétés

Genève. — *Association pour le Suffrage féminin.* — Point de conférences de propagande durant ce mois, les effets de la trève des confiseurs se faisant sentir jusque chez les suffragistes! Signalons, cependant, deux séances des exercices pratiques de discussion, consacrées l'une à l'*Hygiène du logement*, l'autre à la *Surveillance des enfants en dehors de l'école.* Le cours, interrompu pendant les fêtes, reprendra, le 11 janvier, avec une séance où sera présenté un règlement sur la *Protection des animaux.* — Le 10 janvier, aura lieu le thé suffragiste, où Mlle Lucy Dutoit, de Lausanne, a bien voulu accepter d'introduire le sujet, d'une actualité brûlante, du *Service civique pour les femmes.* Nul doute qu'il n'en résulte une discussion intéressante et animée. Le Comité projette pour le mois de janvier toute une série de conférences de propagande, pour l'organisation desquelles une Commission spéciale vient d'être nommée. — La Commission pour l'étude de la question de la nationalité de la femme mariée s'est réunie plusieurs fois en décembre; celle de la paix pense commencer ses séances en janvier. — Enfin, le Comité vient de signer un contrat de trois ans pour la pose dans trois voitures de tramways d'une affiche peinte, de 1 m. 30 sur 30 cent., présentant, en lettres blanches sur fond orange, ce texte: « *Est-il juste que les femmes, qui travaillent, qui paient les impôts, qui sont soumises aux lois,* **n'aient pas le droit de vote?** *Les femmes votent en Norvège, en Danemark, en Finlande, en Australie, et dans onze Etats de l'Amérique du Nord.* » Nous nous réjouissons par avance des remarques et des commentaires que provoquera cet affichage peu banal!

E. GD.

Union des Femmes. — Très jolie soirée d'Escalade, le 9 décembre, grâce au concours de Mme Lily Pommier, de Mlle Cuendet, et surtout de Mme Emilie Gautier, qui avait composé pour la circonstance une spirituelle revue, interprétée avec brio par elle-même, Mlles Champury et Braillard, cette dernière représentant avec désinvolture le commissaire Potterat. — Le Comité a été très occupé par la dernière organisation du cours d'Education nationale, qui débutera le 13 janvier (voir aux annonces le programme du mois). Le Comité nouvellement formé des Eclaireuses *(girls scouts)* a aimablement promis son concours pour le service de la salle. — L'Ouvroir a reçu de notables encouragements financiers durant ce mois, soit 820 fr. pour le gala organisé par la Comédie, avec vente de cartonnages, 175 fr. du Syndicat des ouvrières de l'industrie du tabac, qui avait organisé en automne une soirée au bénéfice de nos ateliers de sans-travail, et 400 fr. spontanément offerts par le Conseil Administratif.